L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS VENDREDI MATIN, 30 NOVEMBRE 1883. 57me Année

Dufour, Bonnet & Ulloa, Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post office at New Orleans, La., Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS,

VENDREDI, 30 NOVEMBRE 1883.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On n'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$3 00

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

Supplément de L'ABEILLE

Voir le supplément de l'ABEILLE pour ce annonces de ventes de propriété par le collecteur de taxes d'Etat.

VENTES DE CE JOUR

Par H. Stern & Co., No 35 rue de Chartres bijoux, meubles et trodequine.

La grande banque du Sud.

Ravenons, avec d'autres renseignements, sur la banque dont nous avons déjà parlé. On pensera, comme nous, que la Convention Annuelle de l'Association Nationale des Planteurs de Coton d'Amérique, laquelle s'est réunie à Vicksburg, le 21 courant, est une des plus importantes qui aient jamais eu lieu au Sud; elle est, à n'en pas douter, la véritable inspiratrice de l'Exposition Universelle qui doit s'ouvrir l'an prochain, à la Nouvelle-Orléans. A elle revient le plus grand honneur de cette magnifique entreprise; c'est le plus beau témoignage qu'elle ait pu donner de son patriotisme et de son esprit d'initiative.

Mais elle n'a pas voulu s'en tenir là: Après avoir inspiré l'œuvre, elle veut y prendre une large part, et c'est là une des raisons qui lui ont donné une si grande importance. Un projet plus considérable encore y devait être exposé, discuté, et c'est de lui que nous voulons entretenir encore nos lecteurs. Il s'agit de la création d'une institution de crédit, étendant ses opérations sur à peu près toute la section Sud des Etats-Unis, sur la région cotonnière—d'une Banque du Coton, comme l'appel'ont ses fondateurs, ayant sa maison-mère à la Nouvelle-Orléans, et une succursale dans chacun des Etats cotonniers.

Dans la circulaire que M. Cockrill, vice-président de l'Association, avait envoyé aux membres pour leur annoncer l'époque de la réunion de la Convention et leur exposer les graves questions qui allaient y être débattues, il a développé le plan de cette institution, d'une façon tellement claire, que nous lui laissons la parole.

Nous traduisons *in extenso* toute la page qui traite cette question, et nous la traduisons aussi littéralement qu'il nous est possible de le faire.

En qualité de planteur de coton, et de vice-président de notre Association, dit M. Cockrill, j'ai un grand projet à soumettre à l'assemblée de Vicksburg: je veux parler de la création d'une banque du coton, dans les Etats cotonniers. Il nous faudra, pour cela, obtenir une charte du Congrès. Nous ne demanderons absolument que deux privilèges:

1° Celui de faire usage de nos terres dans notre banque du coton.

2° Celui d'émettre des certificats de dépôt d'argent, payables, sur demande, en argent des Etats-Unis.

La banque-mère sera à la Nouvelle-Orléans; elle aura une succursale dans chaque Etat cotonnier. Les planteurs et les marchands de coton devront composer les différents bureaux de direction. Le Bureau de la Nouvelle-Orléans nommera ceux des succursales.

Nous tous, planteurs, nous possédons 32,000,000 d'arpents, consacrés à la culture du coton et du maïs, et nous pouvons en vérifier dans nos banques actionnaires.

Il nous faut une banque du coton, dans nos Etats cotonniers, et nulle part ailleurs; de façon que nous puissions y engager nos terres comme garantie des escomptes que l'on nous fera; il nous faut un fonds considérable, en argent, dans nos coffres-forts, et le droit d'émettre des certificats de dépôt d'argent sur les espèces déposées dans ces caveaux.

Notre but est de tirer de l'argent du sol cultivé en coton, de convertir les balles de ce coton en espèces et de déposer ces espèces dans les coffres-forts propriétaires de 32,000,000, d'arpents en culture, jouissant d'un revenu annuel de 7,000,000 de balles, convertibles en argent, devront être les directeurs de la dite banque. Avec une pareille institution de crédit, nous pourrons établir des filatures dans chaque Etat cotonnier. Les filatures de coton, au milieu des champs de cotos, voilà notre devise. Je voudrais que chaque Etat cotonnier envoyât des mémoires au Congrès pour le prier de voter un bill qui autorise notre charte.

La banque devrait être mise à l'usage de tous les Etats cotonniers, je prie la Presse de ces Etats d'annoncer aux populations que la dite charte est mise à l'étude dans l'association des planteurs, et, qu'après son adoption, elle sera envoyée au Congrès, avec prière de la ratifier. Nous pouvons fonder ainsi une banque aussi importante que celle d'Angleterre.

Nous avons 5,000,000 de noirs dans le Sud; ils ont besoin d'une circulation en argent. Les balles de coton produisent des dollars d'argent. Pourquoi recourir au capital étranger, pour fonder notre banque? Nos balles de coton, converties en dollars d'argent, ne lui serviront-elles pas de fondement solide? Tout notre plan consiste en ceci: Une banque de coton, établie dans les Etats cotonniers, contrôlée par les planteurs de coton, basée sur les balles de coton et les plantations de coton, et comptant par millions dans ses caveaux l'argent des Etats-Unis.

Voilà, certes, un bien magnifique plan, et une bien vaste institution de crédit. On ne peut rien inventer de plus beau, de plus grand, de plus utile, en ce genre. M. Cockrill a raison de le dire. — Il est facile d'établir ainsi une banque, aussi solide que celle d'Angleterre ou de France. Elle aura, à nos yeux des conséquences bienfaisantes, que n'indique pas assez l'auteur de la circulaire; elle va produire une heureuse révolution dans la situation des planteurs. Obligés, jusqu'ici, de recourir aux emprunts étrangers, ils faillissaient souvent et, quelquefois, succombaient sous le poids des intérêts. La nouvelle institution les met à l'abri de tous ces dangers.

M. Vaujean a présenté, tout dernièrement, à l'Académie de Médecine de Paris, une note de M. Bochefontaine, de laquelle il résulte qu'après enquête faite en divers centres de population habités par des ouvriers en cuivre, le choléra et la fièvre typhoïde n'ont pas épargné ces derniers. L'auteur cite, notamment, les chaudronniers de Villadieu, qui ont été jadis fort éprouvés par le choléra.

Le ministre du commerce de France a chargé une commission de préparer les mesures législatives nécessaires à la fondation des musées commerciaux.

M. le vicomte Paul d'Abzac, consul général de France à la Nlle-Orléans, a reçu, du ministère des affaires étrangères, la lettre suivante:

(Copie.)

Ministère des Affaires Etrangères.

Direction des Affaires Commerciales et Consulaires.

Paris, le 31 octobre 1883.

A Monsieur le Consul Général de France à la Nouvelle-Orléans,

Monsieur—J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint, en la recommandant à toute votre attention, une circulaire de M. le Ministre de la Guerre relative à la situation des hommes de la disponibilité de la réserve et de l'armée territoriale fixés ou voyageant à l'étranger, et aux conditions dans lesquelles leur seront délivrées, à l'avenir, les dispenses d'appel pour les exercices et les manœuvres.

Ainsi que vous le verrez, les dispositions de cette circulaire, tout en tendant à ce que nos nationaux ne puissent échapper à l'accomplissement de leurs obligations militaires évitent avec soin d'entraver les déplacements qu'ils peuvent avoir à faire pour des motifs sérieux.

Les formalités auxquelles les nerujettit leur séjour à l'étranger sont encore simplifiées: désormais, tout homme fixé ou voyageant à l'étranger et ayant *fait les déclarations de changement de résidence prévues par la loi*, est considéré comme en aurais renouvelable jusqu'à son retour en France. *Il n'a donc plus de demande de dispense à vous remettre* pour être adressée à l'autorité militaire et il ne lui sera plus délivré de titre de sursis. Ce n'est qu'au passage des classes dans l'armée territoriale et dans la réserve de cette armée qu'il sera décidé si les aurais doivent être définitivement convertis en dispenses.

Mais ces simplifications exigent plus que jamais que les intéressés prennent soin de faire exactement la déclaration de changement de résidence, à l'arrivée et au départ, tant en France qu'à l'étranger; je vous prierai donc de leur rappeler cette obligation, en leur remettant lors de la déclaration, au feuillet on se trouvent réunies les recommandations importantes les concernant.

Vous recevrez, d'ailleurs, prochainement, un certain nombre de ces feuillets avec un égal nombre d'exemplaires du nouveau modèle des déclarations de changement de résidence, et mon Département continuera à fournir à votre poste la quantité de ces imprimés qui vous sera nécessaire.

Recevez monsieur les assurances de ma considération très distinguée,

Signé: P. CHALLEMEL-LACOUR.

Pour ampliation: Le ministre plénipotentiaire Directeur CLAVERY.

Extrait de la séance du 13 novembre de l'Académie de Médecine de Paris.

M. Sandras s'est demandé pourquoi on soufflait à l'estomac et au reste du tube digestif les matières médicamenteuses destinées à agir sur la muqueuse des voies respiratoires pour guérir le rhume, la laryngite, la bronchite, etc.? Pour agir dans ces conditions, le médicament doit être absorbé, passer dans le torrent du sang et, par un long détour, revenir, à moins qu'il ne se trompe de route"(ce qui arrive souvent), aux organes malades. De là l'idée d'agir directement sur la muqueuse laryngienne et pulmonaire par des inhalations de matières médicamenteuses telles que les vapeurs d'essences de térébenthine et de goudron. "Mon genre de médication, dit M. Sandras, est bizarre peut être; mais qu'importe, s'il est efficace et commode? Or, j'affirme qu'il est tel, *gouverneur n'en déplaise pas!*"

Nous devons, en effet, rappeler que les vapeurs térébenthinées peuvent troubler les fonctions du système nerveux, produire l'excitation, l'ivresse, le vertige, les nausées, enfin une véritable intoxication.

M. Sandras, par ses inhalations, agit donc à la fois localement, sur la muqueuse des voies aériennes, et aussi généralement, par l'absorption opérée dans l'organe de la respiration, absorption qui porte le médicament dans le sang et, par lui, influence le système nerveux.

Les inhalations, dit M. Sandras, ont le pouvoir de faire cesser la toux, de déposer à la surface de la muqueuse une couche de vapeurs essentielles qui protègent le poumon contre les impressions glaciales de l'air ou du brouillard. Elles sont mêmes susceptibles de guérir la tuberculose et la phtisie.

Bien entendu, nous laissons à l'auteur de la communication la responsabilité de ses appréciations.

Elles paraissent aussi, ajoute-t-il, la coqueluche.

Voici comment on opère: On prend un biberon dont le bouchon est percé de deux trous; par l'un des trous passe un tube en *caoutchouc* dont le bout vient s'arrêter à quelque distance du liquide contenu dans le vase; par l'autre trou passe un tube en communication avec l'air extérieur et plongeant dans le liquide. Celui ci remplit à moitié le biberon; il consiste en essence de térébenthine ou en un mélange d'essence et d'eau de goudron concentrée. Quand on aspire par le tube en caoutchouc, l'air extérieur, appelé par le défaut de pression, se précipite par le tube de verre, pénètre dans le liquide, *y barbote*, en sort sous forme de grosses bulle et s'engage dans le tube en caoutchouc d'où il est porté dans les voies respiratoires.

Une série d'inhalations, de chacune quinze à vingt secondes, et durant en tout un quart d'heure, peut être répétée sans inconvénient trois ou quatre fois par jour.

Ce traitement est souverain, suivant M. Sandras. Il supprime la toux, l'oppression, la douleur, l'insomnie, la fièvre et tout le fâcheux cortège des rhumes et des bronchites. Il peut rendre de précieux services au chanteur, dont il tonifiera les cordes vocales, à l'orateur, auquel il rendra la puissance de la voix. Il a le seul défaut d'être un peu..... humiliant pour les gens d'âge mar.

Le *Temps*, de Paris, du 15 novembre, exprime l'opinion suivante sur l'état actuel de la politique en Espagne:

S'il survient une rupture entre les radicaux et libéraux, il ne restera guère à Alphonse d'autre alternative que de gouverner avec une seule des fractions du parti libéral, ou d'engager, avec le concours de M. Canovas de Castillo et de ses amis, une lutte à outrance contre les idées de progrès. *L'Imparcial*, qui reflète l'opinion du chef de la gauche et celle de quatre des conseillers actuels du souverain, a, dans un long article, laissé entendre que MM. Lopez Dodinguez et Moret avaient, en acceptant de faire partie du cabinet du 13 octobre, renoncé à faire prévaloir leurs opinions personnelles et qu'ils avaient accepté le programme de la gauche, programme qui fut, d'ailleurs, jusqu'en 1881, celui de M. Sagasta et du parti constitutionnel.

La *Iberia*, organe de M. Sagasta, a répondu par un ultimatum: suivant elle, le cabinet présidé par M. Posada Herrera a pour seule mission de réunir les groupes libéraux et d'en former un seul parti gouvernemental. Quant au suffrage universel, quant aux réformes qu'avait consacrées la Constitution de 1869, la *Iberia* n'en veut rien savoir. S'il faut en croire, la nation n'a nul souci des revendications formulées par quelques individualités sans mandat. Il suffit de rappeler que les personnages ainsi désignés sont MM. Serrano, Moret, de Sardoal, Martos, en d'autres termes les représentants les plus éminents du peuple espagnol: est-il nécessaire d'ajouter que, derrière ce grand parti libéral, le radicalisme s'agite et qu'il se prépare, à entrer en scène avec plus d'autorité qu'il n'a pu le faire jusqu'à présent?

Le Journal du Havre:

On parle de la création prochaine de jurys d'honneur dans l'armée. Chaque corps d'armée en aurait un.

Ces jurys auraient des attributions tout-à-fait spéciales et en dehors des conseils d'enquête: ils statueraient dans tous les cas où il y aurait une faute contre l'honneur commise par un officier, quel que soit son grade.

Cette mesure, réclamée, depuis longtemps, par Farmée, sera favorablement accueillie.

Un voleur de vingt-cinq ans, au police correctionnelle:

Du président: "Comment, à votre âge, au début de la vie, vous avez pu....."

Le prévenu (fondant en larmes): "Si vous savies, mon bon juge!....Pas de travail, pas d'emploi!....toujours comme un oiseau sur la branche!"

Du président: "Ne cherchez pas à tromper le tribunal!....Quand un oiseau est pas une branche, il ne vole pas!"

La cavalerie française.

Depuis quelque temps, dit le *Journal du Hâvre*, du 13 novembre, les feuilles allemandes discutent un projet dont la mise à exécution ne paraît pas devoir être très éloignée, de l'autre côté des Vosges. Il s'agit de la création de six nouveaux régiments de cavalerie en Allemagne. Et pourquoi créer ces six nouveaux régiment de cavalerie? Est-ce que l'armée allemande ne compte pas un effectif suffisant? Est-ce qu'elle n'est pas, comme les triomphateurs de 1871 ont l'habitude de le répéter, la première et la plus accomplie des armées de l'Europe? Est-il donc nécessaire de la renforcer encore, au risque de grever plus lourdement qu'il ne l'est déjà, le budget militaire de l'Allemagne.

Voilà! il paraît que l'officier allemand délégué aux grandes manœuvres de cavalerie qui ont eu lieu au mois de septembre, au camp de Châlons, vient de faire son rapport. Si l'on en juge au langage des feuilles militaires de l'Allemagne, ce rapport serait fort à l'éloge de notre cavalerie française, et le gouvernement allemand en aurait pris quelque souci.

S'il faut en croire ce qu'on raconte, l'officier allemand aurait été frappé de l'excellence et de la précision des manœuvres commandées par le général de Galliffet, et il aurait fait, de ce général, un éloge qui n'est pas sans inquiéter les cuirassiers allemands. "Non-seulement, aurait-il dit, cet officier général commande et fait exécuter avec une précision parfaite, les manœuvres en grandes masses; mais, quand il prend lui-même—comme il l'a fait parfois, au cours des exercices—le commandement d'une division de cavalerie, il est étonnant de voir avec quelle agilité il la dirige sur le terrain. Ses subordonnés reçoivent, ainsi, des leçons pratiques et tactiques tout à fait précieuses."

Donc, on en conclut, en Allemagne, que la cavalerie française est bien formée, bien dirigée et bien commandée, et l'on désire que la cavalerie allemande ne demeure point en état d'infériorité envers elle. C'est pourquoi tout d'abord, on veut l'augmenter en nombre. Cette préoccupation des Allemands est un hommage rendu à cette partie de notre armée, hommage auquel nous ne sommes pas accoutumés et dont il importe de prendre note.

Il convient aussi de dire qu'une partie du mérite en revient au général qui a le privilège de donner quelque souci à ceux qui ne sont pas nos amis et que la moindre circonstance peut transformer en ennemis déclarés. Le général de Galliffet connaît, on peut le dire, en vie à son métier de soldat: il est né soldat et sa passion est de faire des soldats.

Les récentes manœuvres de Châlons ont mis, une fois de plus, en lumière ses qualités militaires. Peut-être ces qualités se furent-elles montrées encore sous un jour plus éclatant, si on eût donné suite au projet, qu'on avait formé, de lui faire commander, dans l'Est, des manœuvres générales de cavalerie. Mais les intransigeants ont fait entendre des cris aigus. Ils ont dit: "Est il possible de mettre une telle force entre les mains d'un marquis — opportuniste?" — Car on sait que M. de Galliffet était "marquis" de Gambetta. Or, ce qu'il y a de piquant, c'est que c'est un autre marquis, M. de Rochefort, — un marquis intransigeant — qui a dit cela.

M. de Rochefort lucçay a peut-être des raisons pour n'aimer point M. de Galliffet; ces raisons remontent au temps néfaste où le marquis militaire a eu pour devoir de conduire à Versailles le marquis communard. Mais cela n'a rien à faire, ni à voir à la défense du pays. Nous savons tous très bien qu'en cas de guerre avec l'Allemagne, la haine de M. Rochefort ne nous servirait de rien, et nous savons, maintenant, par les rapports des officiers allemands, que l'épée de M. de Galliffet nous serait d'un puissant secours. Voilà pourquoi nous suivons avec un très réel intérêt la carrière militaire de l'inspecteur général de la cavalerie française, cet impétueux plein de sang-froid dont les Allemands eux-mêmes font si grand cas.

Le fait est une l'organisation de notre cavalerie et son commandant vont forcer nos voisins à la respecter ou à la leur. C'est une preuve que la nôtre n'est ni en mauvais état, ni en mauvaises mains. Hommage patriotique on doit être rendu à qui de droit.

L'Armée française a publié, dans son dernier numéro, la traduction d'un très intéressant article du Militair-*Wochenblatt* sur l'artillerie italienne. On sait que cette feuille est considérée comme un organe semi-officiel du grand état-major allemand.

C'est ce qui donne à ses conseils un caractère tout particulier fait observer la *République Française* du 15 novembre. "Un Etat, dit le *Woshenblatt*, exige et attend d'un allié que non-seulement il détourne les troupes ennemies de son côté, mais encore qu'il attaque l'adversaire commun, pour anéantir le plus rapidement possible ses forces belligérantes et lui arracher une paix avantageuse". L'auteur de l'article fait ensuite remarquer que la défensive n'est pas un bon moyen pour arriver au but poursuivi par la guerre, et que d'ailleurs l'Italie n'est pas propre à ce genre d'opérations, en raison de la configuration de ses frontières ainsi que des conditions stratégiques où elle se trouve.

Il en conclut donc "qu'une énergique offensive, poussée sur le territoire de l'ennemi, est pour l'Italie la meilleure garantie, la plus simple et la plus avantageuse forme de la défensive et, par conséquent, de la guerre." Mais comme, pour prendre l'offensive, il faut au moins l'égalité de pièces d'artillerie de campagne, si ce n'est la supériorité, le rédacteur du *Militar-Wochenblatt* estime qu'il est indispensable que l'Italie augmente considérablement le nombre de ses batteries attelées.

Ces conseils adressés par le journal militaire allemand à l'armée italienne ne passent de commentaires, ajoute le journal de Paris.

La commission qui étudie la création des chambres de commerce français à l'étranger s'est réunie, le 14 novembre, au ministère du commerce, sous la présidence de M. le sénateur Claude. Il a été donné lecture d'un travail résumant les réponses des consuls français qui avaient été consultés sur la possibilité et l'utilité d'institution de ce genre dans leur résidence. Il en résulte que la constitution de chambres de commerce française serait dès à présent possible dans dix-sept grandes villes étrangères.

En présence de l'extension de la fabrication des vins de raisins secs, le ministre des finances, en France, a déposé un projet de loi tendant à imposer les fruits secs destinés à cet usage.

Ces fruits seront taxés dans les villes et communes sujettes à des taxes locales, au profit du Trésor, à raison de 100 kilogrammes de fruits pour 3 hectolitres de vin.

"Voyons, ma petite amie, votre maîtresse vous a-t-elle parlé du fameux Homère?"

"Oui, m'sieu..... C'est vous! puisqu'elle nous a dit comm'ça que nous serions interrogées par l'adjoint Homère.'

On lit dans la *Post* (Allemagne).

"M. de Bismarck, en sa qualité de ministre du commerce, vient d'adresser aux chambres prussiennes de commerce une nouvelle circulaire pour rappeler aux intéressés les difficultés de se procurer des renseignements exacts sur la solvabilité des négociants étrangers avec qui les maisons allemandes entrent en relations.

"Une circulaire antérieure annonçait aux mêmes chambres de commerce la défense adressée par le ministre aux consuls de l'Empire allemand à l'étranger, de fournir, à la demande des intéressés les renseignements sur la solvabilité et la moralité des maisons de commerce établies dans leur rayon consulaire.

"Par contre un bureau général d'informations a été établi comme annexe au ministère de l'intérieur, bureau chargé de fournir tous les renseignements demandés. La récente circulaire de M. de Bismarck rappelle l'établissement de cette institution."

Le naturaliste L. Hamblot vient d'être chargé d'une mission à l'effet d'explorer, au point de vue botanique et zoologique, les bassins du Gabon, de l'Ogooué et du Congo.

M. A. Nicolle, publiciste, est chargé d'une mission dans les pays d'Extrême Orient, à l'effet d'y entreprendre des recherches anthropologiques et ethnographiques.

Mort de M. Eugène Momas.

On verra par les lignes suivantes empruntées au *Journal du Havre*, du 14 novembre, que M. Eugène Momas, l'éminent chef d'orchestre dont le talent fût tant apprécié par notre public, vient de mourir à Rouen.

Dimanche, nous parlerons à nos lecteurs de cet excellent homme, de ce musicien supérieur, enlevé si vite à sa famille, à ses amis et à l'art.

"La maladie qui, depuis le commencement de la saison théâtrale, tenait éloigné de son pupitre l'excellent chef d'orchestre de la première scène lyrique de Rouen, vient d'avoir l'issue fatale qu'elle laissait malheureusement prévoir. M. Momas a succombé, hier, à midi, aux suites de l'affection cardiaque dont il était atteint.

"Il est mort doucement, étendu sur un canapé, dans la chambre qu'il occupait à l'hôtel du Commerce, rue du Bac: Mme Momas et Mlle Momas lui ont fermé les yeux.

"M. Momas était né à Bordeaux en 1821, et il apprit les principes de la musique dans une maîtrise de cette ville. A seize ans, il recevait la direction d'une société de chant fondée pour recruter les choeurs du théâtre. La voix lui manqua pour le chant, mais il trouva bientôt dans les fonctions de chef d'orchestre l'emploi de ses facultés musicales à Nimes, puis à Marseille, où il demeura longtemps. Au Havre, à Lyon, à Anvers, à l'Opéra-populaire de Paris, à la Nouvelle-Orléans, à Liège, il a laissé les souvenirs d'un musicien consommé et d'un directeur d'orchestre hors de pair.

"Court, vif, vigoureux de structure, M. Momas portait allègrement ses soixante-deux ans, et à l'ardeur qu'il apportait à la direction de ses musiciens, on ne se doutait pas de mal qui le minait lentement. Il aimait passionnément son art. Les palmes académiques que lui remit le ministre de l'instruction publique, lors de l'inauguration du Théâtre-des-Arts, avaient été une tardive, mais juste récompense de ses mérites."

THÉATRE DE L'OPÉRA — La journée d'hier a présenté un attrait tout particulier; en effet on donnait en matinée *Lucie* et *Les Huguenots*. Si bien que les deux ténors MM. Valdéjo et Lestellier chantaient, et que pour l'un et l'autre la journée a été bonne.

Ajoutons qu'elle a été excellente pour le directeur aussi; les deux recettes du *Thanksgiving Day* comptent parmi les meilleures qui aient été réalisées depuis l'ouverture de l'Opéra.

Les Huguenots ont une fois de plus produit grand effet, et la reprise de *Lucie* a reçu du public un chaud accueil; bravos et rappels pour Mlle Jousany, MM. Valdéjo et Mauger.

Demain, en matinée, *Si j'étais Roi!* et le soir seconde représentation de *Robert le Diable*.

Dimanche, *Haydée* et le Grand Ballet de *Faust*.

ACADÉMIE DE MUSIQUE. — M. Thos. W. Keene, le tragédien de haute distinction, dont l'engagement finit demain, jouera ce soir *Jules César*, une œuvre dont bien des acteurs sont dignes du superbe génie de Shakspeare.

Demain en Matinée *Lady of Lyons* et le soir *Richard III*, le rôle le plus complet peut-être du répertoire de M. Keene.

THEATRE ST-CHARLES — Le troupe de Chas. E. Ford chantera ce soir *Giroflé* et demain en matinée-la *Rip Van Winkle* de Planquette, le compositeur des *Cloches de Corneville*.

Dimanche première représentation de Mlle Charlotte Thompson, qui paraîtra dans *Jane Eyre*.

GRAND OPERA HOUSE. — Les dernières représentations de la troupe de M. Harry F. Wood et de la pièce de Guillaume Bousach "*The Power of Money*" auront lieu aujourd'hui et demain, en matinée et le soir.

Nous nous plaisons à répéter que cette pièce a été fort goûtée par le public de la Nouvelle-Orléans. Elle laissera le meilleur souvenir, grâce à ses interprètes et à la mise en scène qui a été l'objet de soins tout particuliers.

Sarah Bernhardt, pour jouer le drame de *Nana-Sahib*, fait faire des costumes d'un luxe prodigieux. Au premier acte, elle portera un ajustement de hanche orientale tout en gaze persane lamée d'or et criblée de perles fines.

A une époque où tout nous rapproche si étroitement du Mexique, il est curieux de savoir comment est peuplée cette République.

La plupart des derniers chefs sont du Nord, et ils ont tous plus ou moins de sang indien dans les veines. Les Mexicains d'origine espagnole descendent peu à peu au second et troisième rang.

La façon dont se distribuent les races du pays explique assez naturellement le phénomène.

Il y a maintenant près de 10,500,000 âmes au Mexique; lors du dernier recensement, le chiffre s'élevait à 10,001,877, qui se divisaient ainsi: sang indien, 3,765,017; sang mêlé, 4,354,315; sang espagnol, 1,882,522. Ce sont les sangs indigène et de sang mêlé qui prennent la tête maintenant."

Les chemins de fer sont destinés à amener une grande révolution dans le pays. La compagnie Mexican Quantral, par exemple, a employé, dans le Nord, 40,000 ouvriers mexicains du bas peuple. La plupart d'entr'eux ont suivi les travaux à mesure qu'ils sortaient de leur district. Par le fait, ils se trouvaient à l'abri des derniers vestiges du péonage ou de l'esclavage pour dette. Le péonage a été aboli par la loi, mais le juge d'une localité ou un administrateur peut encore engager la liberté d'un homme pour raison d'alliance et autres fournitures, mais seulement dans le rayon de son district.

On voit, tout de suite, quelle révolution sont appelées à produire dans les populations ces émigrations d'ouvriers. Non-seulement l'ouvrier échappe ainsi au péonage, mais il voit ses gages augmenter. Cet accroissement est d'au moins cent pour cent. Il va même quelquefois jusqu'à 300 pour cent. De la circulation et l'augmentation de l'argent, doivent produire une révolution sociale et économique, importante dans le pays.

Le commerce, le trafic changent aussi de nature. Les chemins de fer créent des centres commerciaux qui n'existaient pas. Les marchands, en gros, généralement des allemands ou des anglais, qui ont épousé des mexicaines, ont apporté de nouveaux procédés dans leurs opérations commerciales, ils sont devenus très riches, et les obligent, les petits commerçants du pays sont leurs clients, leurs serviteurs. C'est de cette classe, des officiers de l'armée, que les journaux, tels que le *Revista*, obtiennent leur appui. Tout cela doit produire bientôt des changements, des réformes qui vont y rapprocher les mœurs des nôtres.

Il y a beaucoup de dialectes indo-mexicain; voici les principaux: nahoa, mexicain par, acaxee, xime, tebeca, othorm, huastèque.

Les tribus indiennes pures se divisent ainsi:

Pas Mexicain, 1,626,511; Opata rimas, 84,000; Gua cura, 2,533; Seri, 200; Tarasco, 230,000; Chispas, 55,000; Totonaca, 90,000; Zapoteca, 578,000; Mattalinga-Heringe, 5,000; Maya, 400,000; Chontal, 31,000; Chimi, 650,000; Apaches, 10,000.

Les purs mexicains sont dans le centre, les opata rimas, aussi, les yaquis fameux dans le Sonora et le Territoire de la Basse Californie; les maya dans le Chihuahua; les tarasco, dans le Michingan; les chontals dans le Oaxaca; les apaches au Nord de la Sierra Madre.

Les indiens purs sont établis au Nord et dans le Sud; Ceux de sang mêlé sont dispersés dans les Etats du centre.

L'époque des pronunciamentos est passée, le Mexique est entré dans l'ère de l'industrie, de la civilisation et, aussi, de la corruption.

Un fait curieux: Le général Sherman a adressé son adieu à l'armée le 1er novembre dernier, juste un siècle, jour pour jour, après la proclamation publiée par le général Washington.

"Si nous ne voulons pas être à ce, père Andoche, faut que la commune mange ce nous comme un fonds."

"Et ces fonds "comme une pas."

Nous avons, sous les yeux, une pleurésie d'une grosseur gigantesque qu'a apportée, hier, à nos bureaux, M. Bernard Bermudez. Elle provient de Bayou Goula, Louisiane, et a 9 pouces de circonférence. Hier encore, elle pesait 9 onces; aujourd'hui, elle a perdu un peu de son poids, la chair intérieure commençant à se gâter. Les amateurs peuvent venir admirer, dans nos bureaux, ce fruit monstrueux. Il n'ont certainement jamais vu de pleurésie d'une semblable dimension.

Une bonne partie de la récolte de raisins de la Californie a été sauvée de la pluie, cette année, fort heureusement. Dans bien des endroits, la terre a été couverte d'un bon demi-pouce d'eau. Les vignerons se sont empressés de faire la vendange, et les plus ont cessé, à temps, pour ne pas encourir de sérieux désastres.

Depuis la première allocation faite, il y a 80 ans, par les Etats-Unis, pour les améliorations des ports et rivières, le gouvernement a dépensé, dans ce but, $105,000,000.

Il y a 4 ans, on ne comptait, dans les deux Etats du Sud, que 17,000 milles de lignes de fer; il y en a, aujourd'hui, 26,000. L'an passé, il a été établi, dans ces mêmes Etats du Sud, 725 nouveaux bureaux de poste; dans les Etats de l'Ouest, 520; et sur le versant du Pacifique, 68.

Rien ne peut indiquer plus clairement les progrès rapides qui s'accomplissent dans notre section.

La récolte de pommes de terre de cette année, est la plus abondante que l'on ait jamais vue; et cela, non seulement dans l'Union Américaine, mais aussi à l'étranger. Les marchands bien informés annoncent que, loin d'avoir besoin d'en importer pour notre consommation, il nous en restera beaucoup plus qu'il ne nous en faut, et qu'il nous serait possible d'exporter. Tant mieux, la pomme de terre est le plus populaire des légumes; elle est aussi indispensable au millionnaire qu'à l'ouvrier; elle ne connaît pas de saison; elle est aussi savoureuse en juin qu'en janvier, aussi farineuse en mai qu'en mars; c'est le plus commode, le meilleur marché des aliments.

Marié, lundi, 26 novembre 1883, à l'Eglise St-Augustin, par le Rév. Père Sestème, M. JOSEPH DELERY à Mlle L. AMELIE FERRET, tous deux de cette ville.

Pas de cartes.

Décédé hier, à deux heures de l'après-midi, Dame CHARLES CAVAROC Jr., née BORDELON. Les amis et connaissances des deux familles, ainsi que ceux de ses beaux-frère Gus Pitot, F. A. Lelong et Chs Lauzun sont priés d'assister à son enterrement. Le convoi partira de la demeure de son beau-père, rue Conti, No 72, aujourd'hui, à 4 heures précises.

Décédé à sa résidence, Habitation Ste Rose, Paroisse Assomption, Lac, samedi, 24 novembre, à une heure moins le quart de l'après midi ELODIE TETE veuve de FRANÇOIS JOURDAN.

Les journaux de Philadelphie et de St-Louis sont priés de reproduire cet avis.

Décédé, hier, à 11 heures du matin, à l'âge de 36 ans, F. R. BARTHELEMY. Ses amis et connaissances, ainsi que les membres de la société d'Economie et des Dames Lorettines sont respectueusement invités à assister aux funérailles. Le convoi partira de la maison mortuaire, No 474 rue Morales, entre Union et Française.

De la part de sa famille.

Le "Mast Carroll Democrat," de Lake providence, Lte, est prié de reproduire cet avis.

Une service funèbre sera célébré SAMEDI, 1er décembre, à l'Eglise de St Joseph, pour le repos de l'âme de feue CLARA DUPRAT. Ses amis et connaissances, ainsi que ceux des familles Jacob Stultzinger, Conrad et Pierre Barrère sont respectueusement priés d'assister à la cérémonie religieuse.

De la part de son époux et de ses enfants.

2dnov—25 30

B. TREMOULET,

Rue Dauphine, No 7, vis à vis la Poste

Vins de Bordeaux des meilleurs crus, recommandés par les médecins.

Porto de Sandeman & Co, Offley, Cramp & Forrester.

Champagnes de toutes marques en roseau.

Vieux Cognac, Cognacs, Rhums, Gembovins, etc.

Vins de Californie de toutes sortes.

Vin de St-Vincent véritable, etc, etc, etc.

AUX PLUS BAS PRIX.

Bureau du Collecteur de Taxes d'Etat du district supérieur, Paroisse d'Orléans, 24 rue Union.

Nlle Orléans, 29 Novembre 1883.

AVIS est par le présent donné aux contribuables du District Supérieur de la paroisse d'Orléans que les taxes de l'année 1883 sont dues et qu'elles sont en défaut le 31 décembre 1883. Vils ne négligent pas d'obéir. Ils sont conjurés d'obéir à cet avis et d'éviter les frais. Ils feront bien, pour qu'il n'y ait point de temps perdu, d'apporter leurs reçus de l'année dernière.

JAED HUUSTON,
Collecteur de taxes.

30nov—7f

Sociedad Union Española de Beneficencia Mutua.

Debiendose celebrar las elecciones de esta sociedad en la ultima semana del presente Mes de Diciembre, se avisa á los Sres Miembros y Cirujanos que deseen correr como candidatos, se sirvan presentar su solicitud á la Asamblea general que debe tener lugar el LUNES, 3 del citado mes.

De orden del Presidente.
Dn JUAN ALSINA,
M. PONJUAN, Secretario. 29 nov—4f

L'UNION FRANÇAISE.

Elections et Assemblée Générale.

MESSIEURS les Sociétaires sont informés de l'Administration auront lieu DIMANCHE prochain, 2 décembre, à la Salle de la Société, rue de Conti, No 57, entre 10 heures du matin et 3 heures. Messieurs les Sociétaires sont invités à s'abstenir de candidats.

A 8 heures précises aura lieu l'Assemblée Générale de fin d'année. Des communications importantes seront faites. On a l'honneur de compter sur la présence de tous les Sociétaires.

Pour le Conseil de Direction,
F. TUJAGUE, Président.
H. BELLARD, Secrétaire. 29 nov—4f

Perdu—Un chien tayau noir, marqué de feu, petit fort. Une récompense sera donnée à la personne qui le ramènera au No 140 rue des Français, Nlle Lletries, ou 109 1/2 rue Esplanade.

30nov—3f

Trouvé, vendredi, un cheval noir, dans la cyprière, entre le Nouveau Canal et la chaussée de fer de la Mobile. L'animal est blessé. Le propriétaire peut le réclamer en payant les frais.

F. COMMERON,
Rue Marigny, entre Forest et Verbois.

29nov—3f

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands—Nouvelle-Orléans, No 168 rue Gravier.—Nouvelle-Orléans, le 25 novembre 1883. Conformément à l'article QUATRE des Statuts de la Société, l'Election annuelle de quinze Directeurs, pour l'année courante, aura lieu, à ce bureau, LUNDI, 10 décembre 1883, DE MIDI à 3 heures P. M.

LOUIS BARNETT,
Secrétaire.

28nov. au 10 mois.

BIENVENUE.

Une pour faire entièrement, meuble des meilleures références, trouvera à se placer immédiatement au No 413 rue Dauphine, 3me District.

29nov—3f

On demande une bonne cuisinière et une fille de chambre d'adresse sont Ecrire Alme et Robertson, No 875. 29 nov—3f

On demande des jeunes filles et des jeunes garçons, pour apprendre à faire des paquets de cigares, faire des cigares et déposiller le tabac à la fabrique de S. HERSHEIMER & BRO., coin Julio et Magazine.

29 oct—1m

A VENDRE.

A vendre—Pour cause de départ, la GROCERIE située coin Chartres et Toulouse.

S'adresser à H. WERRE,